

BRIGADE ALSACE-LORRAINE  
A M I C A L E



I. 58

N° 88

LE MOT DU PRESIDENT GENERAL

Chers Camarades,

J'écris ce mot, au petit matin, sur l'aéroport d'ALGER, en attendant de m'envoler vers HASSI-MESSAOUD sur l'une des routes de l'espoir français.

Militaires ou prospecteurs, d'autres Anciens m'ont précédé ici. Mais je tiens à vous dire que je pense particulièrement à vous aujourd'hui, convaincu que l'entreprise et l'aventure scientifiques qui s'amorcent sont bien dans la ligne de notre passé.

J'ai revécu hier, en réunissant à l'aéroport plusieurs centaines de kilos de matériel, les heures exaltantes que nous vivions en septembre 1944 quand G.M.C. de TOULOUSE et Gazos de Dordogne se rejoignaient au Pont de Cornil en Corrèze pour la marche au Rhin.

Aujourd'hui c'est du Rhin au Sahara que se renverse le sens du destin. Une fois encore, je vous invite à être présents,

Bernard METZ

IMPORTANT : Voir les deux dernières pages

## N O S M O R T S

-----  
 Nous avons la douleur de vous faire part du décès de notre camarade

ATTILIO VERDUZZO

survenu à PARIS le 23 janvier 1958 au cours de sa 58e année, muni des Saints Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques eurent lieu à SOULTZ le 28 janvier 1958.

Le Président Paul MEYER déposa une gerbe cravatée de tricolore lors de l'enterrement après avoir prononcé les paroles suivantes :

" ATTILIO VERDUZZO, répondant en 1944 à l'appel de votre cœur, guidé par votre intelligence courageusement patriotique, alors que rien ne vous obligeait, vous avez choisi à l'âge de 45 ans la voie la plus difficile, mais aussi la plus efficace, pour combattre comme volontaire dans les rangs de la Brigade Alsace-Lorraine. Vous n'admettiez pas que d'autres libèrent l'Alsace à votre place. Vous avez alors tout sacrifié à votre idéal de français pour remplir votre rôle humble et utile, dangereux et pénible auprès de vos camarades du Bataillon METZ, tous vos nombreux amis que je représente aujourd'hui.

" Au nom de tous les Anciens de la Brigade Alsace-Lorraine, je m'incline avec émotion une dernière fois devant votre dépouille mortelle que votre volonté fait déposer aujourd'hui en cette terre d'Alsace à laquelle vous vous étiez tant attaché. Récemment parti pour PARIS, vous voici brusquement de retour auprès de votre petite fille et de votre petit garçon bien-aimés, que nous enterrions ensemble il y a quelques années à peine. Votre souvenir restera attaché, lui aussi à notre propre vie, comme à votre commune de SOULTZ : je vous verrai toujours m'attendre non loin d'ici pour nous rendre aux réunions du Comité de la Section départementale, dont vous étiez un membre actif, dévoué et écouté. Non content de vous être battu en 1944-45, vous aviez décidé de poursuivre cette lutte pour la liberté et la grandeur de notre pays par l'humble dévouement à nos camarades et aux familles de nos morts.

" Maintenant, bien chère Madame et chère famille éplorée, je vous apporte l'ultime témoignage de notre reconnaissance et aussi l'assurance de ne pas oublier votre mari, votre père aimé. Que cette camaraderie et notre propre douleur puissent devenir pour vous, non une consolation, mais un encouragement à poursuivre inlassablement l'oeuvre du défunt. Ce ne sont pas là de veines paroles, mais l'expression sincère du sentiment que ressentent tous ceux qui connurent avec leur cœur ATTILIO VERDUZZO.

" Adieu ! "

-----  
 La Section du Bas-Rhin déplore en ce début d'année, deux nouveaux décès :

MARCEL RIEDINGER

décédé le 4.1.1958. Ses obsèques ont eu lieu le 10 janvier. Une délégation du Comité avec drapeau a accompagné ce camarade à sa dernière demeure au Cimetière du Nord où il repose. Pour manifester notre fraternel attachement à sa mémoire, une gerbe a été déposée sur sa tombe, au nom des Anciens de la Brigade, par notre camarade HOLL Michel, Vice-Président de la Section du Bas-Rhin; il a également exprimé à la famille les condoléances de tous les Anciens.

CHARLES STAEBLER

décédé le 13.1.1958. Ce n'est qu'incidemment que le Comité du BR a appris le décès de STAEBLER, par le retour d'une lettre portant sur l'enveloppe la mention "décédé le 13.1.58"; la famille n'a pas averti la Section.

-----

AUX FAMILLES DE NOS MORTS

Nous ne pouvons oublier nos camarades décédés et avons pensé qu'un des moyens de manifester pouvait consister à offrir à leur famille le bulletin.

Il ne faudrait pas que celles-ci interprètent les appels lancés pour la contribution au bulletin et les fiches de mandat qui y sont joints comme une demande s'adressant à elles. Les diverses sections leur sont reconnaissantes, si elles acceptent ce petit geste amical.

A toutes les personnes, qui ont toutefois désiré adresser leur contribution, nous exprimons ici nos remerciements, car cet argent servira à soulager les misères dont nous avons connaissance.

-----  
 F R O I D E C O N C H E  
 -----

Perdu derrière les Vosges, loin de Strasbourg, de Metz, et de Paris, demeure notre premier et trop grand cimetière. Le Haut-Rhin ayant accepté par destinée la garde de ce haut-lieu du souvenir de nos camarades morts au combat, veille en silence. Ainsi, tous sont unis, par chaque geste qui s'y perpétue, à tout l'ensemble de la Brigade.

Pour 1958, il fut envoyé quelque argent à Mademoiselle LAMBOLEY. Voici sa réponse du 6 janvier au Trésorier du Haut-Rhin, Julien LIBOLD :

" Je tiens à vous remercier de votre si bon souvenir et des sentiments de profonde reconnaissance que vous me témoignez dans votre lettre du 2.1.1958.

" Je suis vraiment touchée. Le souvenir, d'habitude, s'atténue avec les années et il arrive un jour où tout tombe dans l'oubli. Soyez, vous aussi, certains, vous et vos camarades de la B.A.L. que je garde, ainsi que tous les habitants de FROIDECONCHE, un sentiment de grande reconnaissance à l'égard de ceux qui nous ont défendus et qui vivent encore, mais aussi, et surtout, à l'égard de ceux qui sont morts pour nous. Nous entretenons avec amour le petit cimetière où 2 des vôtres encore reposent : SAEDLER et ILTIS. Chaque année, le 8 mai, le 16 septembre, jour de la Libération de Froideconche, le 11 Novembre voient défiler la population à la tête de laquelle se trouvent les Anciens Combattants, Monsieur le Maire DEPREUX et les membres du Conseil Municipal, la Clique, les enfants des écoles. La sonnerie aux champs, quelques minutes de recueillement, un dépôt de gerbes, des fleurs à profusion sur les tombes et le Monument, concrétisent notre souvenir et notre patriotisme. Entretemps, chaque dimanche, des âmes pieuses font du petit cimetière un but de promenade et récitent un de Profundis pour nos chers disparus.

" Merci, cher Monsieur, au nom de Monsieur DEPREUX et du Conseil Municipal, de la somme généreuse que vous nous envoyez. J'ai vu hier Monsieur LAROCHE, Ier adjoint. Il me charge de vous dire qu'elle sera destinée à l'entretien de nos 2 monuments : celui des FFI et celui des enfants de Froideconche tombés au champ d'honneur.

...

....

" Si vous en avez l'occasion dites notre bon souvenir à Monsieur l'Aumônier de la Brigade, à Monsieur MEYER et à tous vos camarades. Nous gardons d'eux une grande estime et nous leur adressons ainsi qu'à vous, cher Monsieur, nos bonnes amitiés. "

Melle M. LAMBOLEY  
Institutrice honoraire et  
Adjointe au Maire de  
Froideconche (Hte-Saône)

Le souvenir est un devoir. Puisons à cette source la force d'accomplir notre oeuvre de charité et d'amour. Peut-être ainsi parviendrons-nous plus facilement à la paix.

Paul MEYER

=====

D I S T I N C T I O N S

-----  
T R O I S L E G I O N S D ' H O N N E U R  
-----

Le journal officiel du 14 décembre annoncé la nomination au Grade de Chevalier de la Légion d'Honneur de :

Gustave HOVER (10, Rue de la Briquerie - THIONVILLE)  
Ernest HUBER (15, Boulevard Leblois - STRASBOURG)  
Octave LANDWERLIN (9, Rue Brûlée - STRASBOURG)

Nous leur adressons nos plus cordiales félicitations. Tous les Anciens connaissent la part prise par O. LANDWERLIN dans la constitution du Bataillon MULHOUSE, ainsi que sa conduite tant au Maquis qu'à la Brigade. Plus rares sont ceux qui ont connu G. HOVER et E. HUBER qui furent responsables départementaux de nos formations clandestines, respectivement en Dordogne et en Haute-Vienne. Arrêtés en Avril 1944, ils furent déportés en même temps que deux autres fondateurs de la Brigade, qui trouvèrent la mort à NEUENGAMME.

Le salut que nous adressons à nos nouveaux décorés, s'adresse à travers eux à ceux dont les propositions de Légion d'Honneur accompagnaient les leurs. Si le choix des instances supérieures leur a été moins favorable, nous ne pensons pas qu'ils en auront de l'amertume, car ce qui compte c'est d'avoir fait ce qui a été fait, et non la reconnaissance humaine et officielle de cette action.

Bernard METZ

=====

LEGION D'HONNEUR

----- Pour répondre à de nombreuses demandes émanant de militaires dégagés de toutes obligations militaires et désireux de concourir pour la Légion d'Honneur, rappelons que pour être propo- sables, il faut : justifier, postérieurement à la date de la concession de la médaille militaire, soit de : deux titres de guerre ou de résis- tance ; 15 ans de services actifs et titre de guerre ou de résistance.

Les demandes sont à adresser au bureau de recrutement d'origine pour les classes 1909 ou postérieures ou au Ministère de la Défense Nationale, direction de l'arme ou du service auquel ils ont appartenu pour les classes 1908 et antérieures.

-----  
QUELQUES DECRETS

- Décret N° 57-1051 du 24 septembre 1957 fixant le régime des délégations de solde d'office aux ayants cause de militaires participant à des opérations de maintien de l'ordre en Afrique du Nord
- Décret N° 57-989 du 21 août 1957 portant règlement d'administration publique tendant à autoriser les fonctionnaires et agents français des cadres marocains et tunisiens, ainsi que les fonctionnaires et agents des cadres algériens à faire acte de candidature aux concours de recrutement dans les cadres métropolitains ouverts aux candidats fonctionnaires ayant accompli une certaine durée de services publics.
- Décret N° 57-1003 : fixe la date légale de cessation des hostilités en Indochine et en Corée au 1er octobre 1957. Par voie de conséquence, ne pourront être adoptés les enfants d'invalides pensionnés au titre de ces opérations nés après le 27 juillet 1958.
- Décret N° 57-1119 du 7 octobre 1957 complétant le décret N° 56-988 du 28 septembre 1956, relatif au capital décès de la sécurité sociale militaire des personnels servant en Afrique du Nord.

Article premier. - Les dispositions du décret N° 56-988 du 28 septembre 1956 relatif au capital décès de la sécurité sociale militaire des personnels servant en Afrique du Nord recevront application, en ce qui concerne les ascendants de ces militaires, aux dates ci-après :

- Tunisie : 1er janvier 1952 ;
- Maroc : 1er juin 1953 ;
- Algérie : 31 octobre 1954.

Article 2. - Le ministre de la défense nationale et des forces armées, le ministre des finances, des affaires économiques et du plan, le ministre des affaires sociales, et le ministre de l'Algérie, le secrétaire d'Etat au budget et le secrétaire d'Etat au travail et à la sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au "Journal Officiel de la République Française.

=====

**FORCLUSIONS REPORTEES AU 1er JANVIER 1959**

-----

La loi N° 57.1423 du 31 décembre 1957 (J.O. du 5 janvier 1958), a reporté au 1er janvier 1959 la forclusion pour les demandes de cartes :

- de combattant volontaire de la Résistance;
- de réfractaire;
- de personne contrainte au travail;
- de patriote transféré en Allemagne;

et pour les demandes de pécule des Anciens Prisonniers de Guerre.

-----

**RETRAITE DU COMBATTANT**

-----

Il résulte de l'article L.256 du code des pensions militaires, modifié par l'article 36 de la loi du 31 décembre 1953 que le montant de la retraite du combattant est fixé pour les retraités âgés de 65 ans, à l'indice de pension 33 (indice bénéficiant du rapport constant), et que les émoluments alloués aux retraités âgés de 50 à 65 ans restent cristallisés aux taux en vigueur lors de l'inter-vention de la loi du 31 décembre 1953. Les taux annuels de la retraite du combattant au cours des derniers mois sont donc les suivants : de 50 à 55 ans, 530 Frs.; de 55 à 60 ans, 1272.- Frs. ; de 60 à 65 ans, 3.500.- Frs. et à partir de 65 ans (à compter du 1er mai 1957, valeur du point : 342.- Frs.) : 11.288.- Frs. ; (à compter du 1er novembre 1957, valeur du point : 362.- Frs) : 11.498.- Frs.

**MAGISTRATURE ET RESISTANCE : Quel a été le nombre de magistrats déportés**

-----

43 magistrats ont été déportés. 15 d'entre eux sont morts en déportation.

Deux magistrats ont été internés par ordre du gouvernement de Vichy ; et six par la milice.

24 magistrats ont été incarcérés en France par la Gestapo; cinq ont été fusillés ou sont morts à la suite de leur arrestation en France par les occupants; 27 ont été tués en cours des opérations de guerre; 43 ont été prisonniers de guerre.

-----

**LA REPARTITION DES CLASSES D'INCORPORATION**

-----

Le "Journal Officiel" a publié un tableau fixant comme suit la répartition des classes à la date du 1er novembre 1957.

Armée active : contingent 1956-1 (classe 1955-2 et 1956-1) 1956-2, 1957-1, 1957-2 .

En ce qui concerne le contingent 1957-2, la date d'appel sous les drapeaux des recrues nées du 1er septembre 1937 au 31 octobre 1937 est fixée, pour les armées de terre et de l'air, au 1er novembre 1957, ainsi que pour les recrues nées du 1er novembre 1937 au 31 décembre 1937 devant servir dans la famille aérienne.

Disponibilité : font partie de la disponibilité les hommes appartenant aux classes ou fractions de classe de recrutement :

...

...

1956-1 : famille aérienne seulement : jeunes gens incorporés le 1er mai 1956.

1956-2 : tranches d'appel des 1er mars et 1er mai 1956 dans les armées de terre et de mer. Tranches d'appel des 1er février et 1er mai 1956 dans l'armée de l'air.

1955, 1954, 1953, 1952-4

Première réserve : classe 1952-3 à 1937-2; deuxième réserve : classes 1937-1 à 1929-2; fraction de classe dérogée d'obligations militaires : hormis le cas d'insoumission ou de désertion, les hommes nés entre le 1er novembre 1908 et le 31 janvier 1909 (classe d'âge 1928-4 et 1929-1) sont définitivement libérés du service militaire à la date du 15 octobre 1957, s'ils ne le sont déjà comme ex-engagés ou pères de six enfants vivants.

-----  
LES PRÊTS AU MARIAGE  
-----

Objet du prêt :

Aider les jeunes orphelins de guerre et les Pupilles de la Nation qui viennent de se marier et ne disposent ni de leur chef, ni du chef de leur famille; de ressources suffisantes pour faire face aux frais exceptionnels de la première installation de leur foyer.

Bénéficiaires :

Les orphelins de guerre et les Pupilles de la Nation.

Age :

L'un des époux doit avoir moins de 30 ans. Cette limite étant reculée pour tenir compte, le cas échéant, des services militaires et de guerre.

Pas de limite d'âge pour les orphelins de guerre.

Conditions d'attribution :

Justifier de la possibilité d'une installation effective et personnelle. (Les prêts ne peuvent être accordés, par exemple, sauf exception dûment motivée, à un ménage partageant le domicile des parents de l'un des époux).

- Présenter un devis détaillé de l'installation envisagée.

- Le ménage doit justifier de ressources régulières (travail assuré, assorti d'une rémunération normale).

Dépôt des demandes :

Dans les six mois de la célébration du mariage.

Le dossier doit être constitué à l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre du domicile des époux.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'INSTALLATION DU MENAGE

Montant maximum : 50.000.- Frs.

Cette subvention peut être accordée dans les mêmes conditions que le prêt au mariage aux orphelins de guerre et aux Pupilles de la Nation qui ne justifient pas de ressources suffisantes pour le remboursement d'un prêt.

Le dossier doit être constitué dans les mêmes conditions à l'Office Départemental des A.C. et V.G.

Plafond : 100.000.- Frs.

...

Intérêt : 1% par an à partir de la signature du contrat.

Remboursement : en 10 annuités (la première trois ans après le mariage.

Remise de dettes : 15% naissance du premier enfant, 20% 2e, 25% 3e, 40% 4e enfant.

=====

R E A L I S A T I O N

-----

"Dernier cri et tout confort, le nouvel Hôtel de la Poste à WITTENHEIM accueille ses premiers hôtes "

"Wittenheim est devenu récemment chef-lieu de canton, signe évident du développement démographique de la commune, qui s'agrandit en effet à vue d'oeil, parallèlement à cet essor, les commerçants de la localité accomplissant de gros efforts en vue de transformer et de moderniser leurs magasins.

Cet esprit d'initiative et d'entreprise se retrouve également dans le milieu hôtelier. M. et Mme Wespy, qui, il y a quelques années déjà, avaient doté Wittenheim d'un cinéma moderne, le Palace ainsi que d'un Hôtel-restaurant aménagé dans le bâtiment attenant et qui est un modèle du genre, viennent d'inscrire à l'actif de leur dynamisme une nouvelle réalisation d'un grand intérêt.

L'insuffisance des possibilités d'hébergement offertes par Wittenheim étant un fait indéniable, M. et Mme Wespy ont pallié cette situation en reprenant pour le transformer de la plus heureuse façon et en faire un établissement moderne, l'ancien "Hôtel de la Fleur" qui devient l'"Hôtel de la Poste".

Cet hôtel se dresse non loin de la grande place de Wittenheim-Centre, le long de la route d'Ensisheim. Il doit son nom au nouveau bâtiment postal dont la construction est projetée à 100 m. de l'hôtel et qui sera bientôt mis en chantier. Les époux Wespy ont fait entièrement réaménager ce bâtiment, qui fut fermé il y a deux ans.

Une façade attrayante fait la meilleure impression sur l'arrivant. Au rez-de-chaussée, est installé un bar-brasserie d'un aspect non moins sympathique. Les sièges sont confortables, la décoration est tenue dans des tons clairs et agréables; le bar est d'une ligne élégante. A côté du bar-brasserie, une grande pièce est réservée aux sociétés. Elle a été dénommée "salle des chasseurs". La décoration est adaptée à ce thème; les murs sont garnis de trophées cynégétiques; les lampes sont également du style employé dans les pavillons de chasse. Couleurs claires et sobres sur les murs dont l'un est occupé par un panneau décoratif qui mérite que l'on s'y arrête. Il représente une scène de chasse, très vivante et habilement exécutée. L'ensemble est encadré de rondins de bouleau. Sous le panneau, l'on aperçoit un banc également construit en bouleau. C'est donc dans un décor particulièrement agréable et d'une rustique intimité que la clientèle est accueillie et restaurée.

Au premier et au second étage se trouvent les chambres de l'hôtel. Il y en a quinze en tout. L'équipement en est moderne, les murs sont peints ou tapissés dans des tons lumineux. Le sol est recouvert de linoléum. L'eau froide et chaude, est installée partout, et les lavabos sont entourés de Caralu, un nouveau carrelage d'aluminium ...

...

...

un nouveau carrelage d'aluminium en couleur. Chauffage central dans toutes les pièces. Les murs des couloirs sont garnis de Fascorit. La cave, enfin, abrite une lavanderie automatique dernier cri. Nul doute que les hôtes du nouvel établissement soient amplement satisfaits et ne recommandent la maison à leurs amis et connaissances"

(Article du Journal l'Alsace du 9/10.3.58)

=====

" FLASHS " SUR LE " PLEIN AIR "

-----

Depuis une dizaine d'années on parle de plus en plus de communautés ou maisons d'enfants, de colonies de vacances, d'écoles de plein air.

Peu à peu la population reconnaît l'utilité et la nécessité de telles institutions...; mais on sent encore dans certaines couches une réticence due à l'ignorance des activités de ces maisons.

Me trouvant à la direction d'une Ecole de Plein Air, j'en profite pour vous donner quelques aperçus sur la vie dans notre école ...

Il faudrait d'abord pouvoir vous présenter le cadre idéal de cette école, située à quelques centaines de mètres de la plage, au milieu des pins et forêts de chênes-verts. Je devrais vous montrer des photos des pavillons coquets abritant au plus 24 enfants, des installations ultra-modernes, de l'agencement idéal des dortoirs, réfectoires, hall de jeux... mais ce serait trop long...

Je me bornerai à présenter quelques "moments" de la journée des colons (ceux-ci restant chez-nous pour une période de trois mois env.)

7 h.30 - Les rayons du soleil levant filtrent à travers les rideaux des dortoirs où les enfants sont répartis par box de 12 au maximum. Les premiers éveillés devisent à voix basse. D'autres dorment encore à poings fermés sous leurs couvertures piquées. .. Et tout doucement se fait entendre un air de musique entraînant qui donne le signal du lever... Oh ! non, pas de réveil de caserne... pas de coucs de sifflet retentissant. Un signal, c'est tout... Maintenant, petit à petit, chaque enfant se lève quand il veut. L'un est déjà à sa toilette; l'autre s'étire et hésite à sortir des draps; laissons lui le temps de flâner... Les plus petits ne sont pas si pressés... ils se lèveront un peu plus tard lorsque la musique des hauts-parleurs aura accroché leurs oreilles...

Laissons tout ce monde à la joie de s'ébrouer, de délasser leurs muscles sous les pins ...

8 h.15 - Le petit déjeuner est bien en train. Les maîtres de service passent parmi les tables du réfectoire fleuri et s'assurent qu'aucun de ces bambins ne manque de lait ou cacao, de beurre, confiture ou miel. Les tartines s'engouffrent. - Encore du "rab" (drôle que ce mot soit connu partout!)... Ah ! mais peut-être celui-là préférerait-il ce porridge si nourrissant ? ... Les moustaches s'ornent de marques de cacao ou de traînées de confitures... oh là ... le ton monte... c'est maintenant que les langues se délient ...

...

...  
 11 h. 00 - Une volée de moineaux : voilà à quoi on pense en voyant surgir nos 72 garçons des portes des trois classes... Récréation, mot magique ! ... et les culbutes dans lesable fin vont se succéder pendant un quart d'heure. Eh ! oui... c'est une école, et le travail scolaire proprement dit n'est pas négligé. Mais comme les leçons sont vivantes, gaies !! Les larges baies des salles de classe donnent sur la vie, le soleil... Pas de verres dépolis, de fenêtres trop hautes cachant la vue. Par les grandes baies le curieux peut guetter les écureuils qui viennent s'ébattre au pied des grands pins voisins ou les moineaux qui se chamaillent sur l'arbre de la cour... Tout à l'heure nous allons rédiger l'histoire de la petite mésange qui est entrée dans notre classe pour nous divertir...

12 h.15 - Pas de bruit, pas un cri dans la maison...! Si, on croit discerner une musique très douce. Mais où sont nos amis ? Bien étonnés si nous les trouvions au dortoir...et pourtant si, les voilà tous allongés sur leurs lits pour quelques moments de repos après une première douche rapide...

Au réfectoire, tout est prêt sur les tables dressées par l'équipe du jour, les plats de hors d'oeuvre jettent une couleur gaie.. et font monter l'eau à la bouche .

Bon appétit ! N'ayez crainte, il ne fera pas défaut, et l'économe a veillé à ce que rien ne manque pour le satisfaire...

14 h.30 - Nous retrouvons nos gars après la sieste.. La sieste vous savez, ce que les adultes préfèrent et ce que les enfants détestent souvent ! ... Mais on s'y fait...et puis après ce repos bienfaisant, ce sera le départ pour les activités diverses de l'après-midi.

Ah ! là ... tout le monde est déjà en rang !

Quelle surprise nous a réservée le maître cet après-midi ?

- Une ballade au bord de la mer, sur la plage ? l'escalade des dunes qui croulent sous les pieds ? la recherche des coquillages, des moules ? regarder les pêcheurs ? la construction de châteaux que nous défendrons contre les vagues de la marée montante ? ou courir pieds nus dans l'écume des flots ??

- Peut-être va-t-on continuer la pyrogravure commencée hier ? ou terminer la maquette d'un bateau ? ou réaliser des moulages de coquillages ?

- Moi, j'aurais préféré visiter les menhirs de la région, ces "grosses pierres" de la préhistoire. .. On pourrait les mesurer, les palper, les observer... et puis rédiger une page pour notre journal?

- Qui sait ? Si on allait disputer la revanche du match de football que nous avons perdu lundi dernier par 4 buts à 3 ? Ou faire une partie de hand-ball ? ou de "ballon prisonnier" ?

- Tiens, le maître prépare des billets ! Oh ! ça y est, j'ai compris : il s'agit d'un grand jeu dans la forêt ! Ça va être épatant !!!

- En tout cas, on ne va pas s'ennuyer !

18 h.00 - Yeux fermés, joues gonflées, on laisse l'eau ruisseler sur la figure. Ah ! que c'est bon la douche du soir. Et puis on se sent si propre après avoir marché et roulé dans le sable depuis la matinée! Brr ! une ondée froide vous fait frissonner... Encore un quart d'heure de repos allongé sur le lit... et puis à table ...

...

...  
 20 h.00 - Dans le grand hall les enfants passent les ultimes moments de la journée. La veillée, ce soir, permet à chacun de s'occuper librement : il y a ceux qui lisent des aventures extraordinaires des corsaires; ceux qui s'adonnent à de petits jeux tranquilles; ceux qui suivent attentivement un tournoi de "jeu de dames" ou de "domino"...

Tiens, voilà un petit gars qui bâille..., tandis qu'un autre s'éclipse vers le dortoir. Chacun va rejoindre son lit dès qu'il en sent le besoin. Quand le signal du coucher sera donné à 20 h.30, les derniers arrivés trouveront déjà des colons endormis, rêvant peut-être d'aventures sensationnelles dignes de "L'Ile au Trésor" que nous avons vu au cours de la dernière veillée de cinéma.

Alors seulement, les maîtres pourront prendre un peu de repos bien mérité, car depuis ce matin 7 h. ils sont sur la brèche pour éduquer, divertir, intéresser ces bambins avides de découvertes, de vie et de joie.

J.G.

=====

NOUVEL AN

----- Souhaitent une bonne et heureuse année à leurs camarades les Anciens suivants : le Colonel André MALRAUX, le Général JACQUOT - Dr. Bernard METZ - Me Roger DEDOYARD - Paul MEYER - Lt-Colonel PUECH - Lt-Colonel LOUISOT - ESCHBACH Jean - TESSIER Georges - LIBOLD Julien - Dr. André JACOB - Mme la Générale NOETINGER - JAEGER Philippe - Melle Gh. de la MORVONNAIS - VENTURELLI Robert - GROTZINGER Joseph - GROB Armand - GROB Maurice - Adjt-Chef GAUTHIER Roger - ENTZ Rodolphe - ERNST Paul - BORD André - BITSCHENE Jean - Abbé BOCKEL Pierre - DOLLFUS Jean-Jacques - Dorner Marc - ABRAHAMSON Pierre - MARTIN René - PILLOT Pierre - PAULUS Jean - Cdt PLEIS Charles - SION Marcel - Dr. SCHNEIDER Maxime - SCHUH Alphonse - SCHRAMM Alphonse - HARTMANN Philippe - HOURTOULLE René - CHILLES Julien - Mme Vve COLLAINÉ B. - Adjt-chef CHATELAIN Gaston - Adjt-chef BRULLARD René - BIJON Claude - BRIATTE Alfred - BALDENSPERGER François - BERAIN Marcel - HUTIN Joseph - WINTER Raymond - Dr. VOGEL Gustave - VERDUZZO Attilio - WINLEN Gaston - WORINGER Georges - RICHARD Théophile - HERCKES Pierre - DIDIER Pierre - DIETRICH Pierre - DORIGNY Georges - ARGENCE Louis - KESSLER Paul - KUFFMANN Armand - LUTRINGER André - ILTIS Victor - PICARD Marcel - Mme PELTRE - SAMSON Marcel - MANG Paul - MOTTI Annibal - MEYER Marcel - Mme Vve MOSER Louis - NOE Raoul - Mme Vve SCHREIBER Xavier - LEHN Albert - KLEIN Louis - KIENY François - DENTZER René - DUCHENE Raymond - MUNSCH François - MARING Camille - STEPHAN Paul - SCHWARTZENTRUBER Joseph - SCHLUMBERGER Alfred - THONY Georges - THIRION André - CAEN Robert - GERHARDS Godefroy - GRANDJEAN Marcel -

=====

N O S V I V A N T S

-----

CARNET ROSE

-----

Fabienne a la grande joie de vous annoncer la naissance de sa petite soeur C H R I S T I A N E le 11 mars 1958 de la part de M. et Mme Joseph GROTZINGER-HABLITZ - C.V. "ATLANTIQUE" - Allée des Pins Maritimes - ST-BREVIN L'OCEAN (Loire Atlantique)

...

CARNET ROSE (suite)

M. et Mme LUTRINGER sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille A N N E le 13 mars 1958  
1, Rue de l'Etang - THANN - Ht-Rhin

C'est avec une vive joie que nous apprenons l'heureuse naissance le 7.2.58 de O L I V I E R , 4e enfant de notre camarade Hubert BIJON, Administrateur - Directeur Général Adjoint de la Maison F.FEYEL - 27, Rue du Dôme - STRASBOURG.

Nos plus vives félicitations aux heureux parents et meilleurs voeux aux bébés.

=====

CARNET BLANC

-----

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de Mademoiselle Ghislaine de la MORVONNAIS avec Monsieur G.LUBERT, architecte D.P.L.G. le 29 mars 1958 à 11 heures, en la Crypte de l'Eglise Notre-Dame de Grâce de PASSY.

54, Rue des Vignes - PARIS XVI°

Nous présentons aux jeunes époux nos voeux les plus sincères.

=====

A D R E S S E S

-----

- GROB Maurice - 3, Rue Ste-Catherine - MULHOUSE - Ht-Rhin
- Cne THIRION André - Chef de la S.A.U. - TLEMSEN (Algérie)
- Adj.-Chef BRULLARD René - S.P. 69.419 - F.F.A.
- BIJON Claude - 11bis, Avenue Moll - VITRY-LE-FRANCOIS (Marne)
- HUTIN Joseph - 46, Avenue Moll - VITRY-LE-FRANCOIS - (Marne)
- MANG Paul - L.T.P.A. - B.P. 7 - OUAGADOUGOU (Hte-Volta)
- DORIGNY Georges - Service social T.O.A. - S.P. 69.522
- Mme PELTRE - 26, Rue de Balbronn - STRASBOURG - Bas-Rhin
- Dr. VOGEL Gustave - 37, Rue Oberlin - STRASBOURG - Bas-Rhin
- Cdt LEHN François - 29, Rue de la Fontaine Grelot - BOURG LA REINE (Seine)
- MONSCH Paul - S.P. 69.191
- Adj.-Chef CHATELAIN Gaston - S.P. 87.443 - AFN

=====

CEUX QUI NOUS ECRIVENT

-----

St-Mauricele 5.3.58 : "J'ai bien reçu la convocation à l'Assemblée Générale du 8 mars prochain. Malheureusement le Col de Bussang est souvent verglacé et en moto, de nuit, c'est assez délicat. Je regrette beaucoup de ne pas être avec vous, surtout que l'Assemblée est très près de nous.

Transmettez aux camarades mes bons souvenirs.

Henri MAROTEL - Garde-forestier - Maison Forestière  
du Plain du Canon - ST-MAURICE/MOSELLE (Vosges)

=====

## C O N F E R E N C E

Mercredi soir, le 12.2.58, à Mulhouse, notre Président Général Bernard Metz a fait un brillant exposé fort applaudi en sa qualité de Professeur Agrégé, directeur du Centre d'Etudes de Physiologie appliquée au Travail de la Faculté de Médecine de Strasbourg sur :

## L' ADAPTATION DU TRAVAIL A L'HOMME

Cette conférence agrémentée de nombreuses projections lumineuses faisant ressortir un travail documentaire parfait, comprenait tant de détails techniques, qu'il s'avère impossible d'en entamer l'énumération sans citer le tout. Plusieurs Anciens, invités par la Société Industrielle de Mulhouse de par leur position dans le monde des affaires de l'industrie, du commerce, de la construction, etc. assistaient à cet exposé clair, net, vivant, piqué d'anecdotes et de propos spirituels. A eux de raconter à leurs camarades lors des prochaines rencontres amicales, ce qu'ils ont retenu de ce qui est résumé par la note ci-après :

" L'organisation scientifique du travail a pour objectif le mutuel ajustement des hommes et des conditions de travail, c'est à dire l'adaptation de l'homme à l'homme (par les méthodes des "relations humaines"); l'adaptation de l'homme au travail (par les méthodes de sélection et de formation professionnelles); l'adaptation du travail à l'homme (par les méthodes dites "ergonomiques").

" ERGONOMIE" est la dénomination proposée depuis quelques années en Angleterre pour l'ensemble des méthodes de recherche expérimentale et des procédés d'application pratique dans le domaine de l'adaptation des procédés de travail, des ambiances de travail et des moyens de travail aux aptitudes humaines.

" Les méthodes ergonomiques apportent une contribution rationnelle à un aménagement du travail qui s'efforce de rendre les tâches accessibles à tous les individus, en réduisant les aptitudes requises, la durée de formation, la fatigue d'opération et les risques d'accident. L'adaptation du travail à l'homme est donc à la fois un facteur de bien-être, de sécurité et de productivité.

" L'Adaptation du Travail à l'Homme se fait empiriquement depuis la préhistoire. Mais les deux guerres mondiales, en exagérant les problèmes, en ont fait l'objet d'une étude et d'une action scientifiques. Pour cette étude et cette action, les méthodes ergonomiques font appel à plusieurs disciplines :

BIOMETRIE, pour la fixation des dimensions des postes de travail,  
 PHYSIOLOGIE, pour l'évaluation des charges de travail musculaire et des effets du milieu thermique ou de l'ambiance sonore,  
 PSYCHOLOGIE EXPERIMENTALE, pour l'étude de l'information à utiliser, de l'élaboration requise, des manipulations à effectuer,  
 ANALYSE DU TRAVAIL, pour l'étude des postes et la description des opérations élémentaires,  
 TECHNOLOGIE, pour la transformation des moyens de production (outils, machines) et des méthodes de travail,  
 HYGIENE INDUSTRIELLE, pour l'étude et l'aménagement des milieux de travail.

...

...

"Le caractère multidisciplinaire des méthodes ergonomiques a pour corollaire l'impossibilité pour un seul homme d'être un ergonomiste complet. Leur application exige donc une coopération étroite des ingénieurs, des psychologues et des médecins, tant en vue du diagnostic des problèmes dans l'industrie, qu'en vue de la recherche de leurs solutions.

"Cette coopération implique non seulement qu'il se constitue des équipes polyvalentes de spécialistes, mais surtout que chacun de ces spécialistes soit bien informé des disciplines de ses partenaires."

En pratique, un Ancien doit savoir que s'il change de modèle de voiture, il a beaucoup de chance, lors d'un accident impressionnant où doivent jouer les réflexes, de se tromper totalement de manoeuvres en exécutant instinctivement celles qu'il avait apprises à l'origine. Donc rééduquez vos muscles, vos yeux et vos nerfs.

Pensez que les manoeuvres circulaires des robinets à liquides ou à fluides fonctionnent précisément en sens inverses de ceux de l'électronique; qu'il existe pour les escaliers et les échelles une norme pour se fatiguer le moins possible. Voilà qui sera à exploiter lors du prochain stage au maquis et, comme certaines positions développent ou diminuent la force exercée par les bras ou les jambes... la température joue un rôle prépondérant dans l'activité et exige des temps de repos ou de récupération extraordinaires. L'éclairement des objets et leur situation par rapport au plan visuel normal agissent simultanément et permettent d'éviter la fatigue et des inattentions, dont les conséquences peuvent être fatales surtout lorsque des vies humaines dépendent d'un seul homme.

La confusion d'un effet secondaire attaché accidentellement à un effet principal peut être catastrophique. Dans tout malheur, il faut rechercher tous les facteurs pouvant avoir une influence sur le comportement humain. Il se pourrait que la justice soit parfois trop hâtive et superficielle parce qu'insuffisamment scientifique, comme peuvent être menteuses des statistiques ou des moyennes dont on a oublié d'apprécier les écarts ...

-----  
S U G G E S T I O N  
-----

Les Anciens qui désireraient procéder sous la Direction de notre Président Bernard METZ à une étude pratique du sujet analysé rapidement et schématiquement ci-dessus, sont priés de le lui écrire. On pourrait ainsi se regrouper utilement à son laboratoire strasbourgeois, pour une date à fixer ultérieurement.

=====

B U L L E T I N  
-----

Il y a encore de nombreux camarades qui n'ont pas versé leur quote-part au CCP LYON 138814 (Paul MEYER - GUEBWILLER) pour 1958 : Frs. 300.- (changement d'adresse : Frs. 50.-).

=====

VIE DES SECTIONS

" C. C. "

=====

Réunion du lundi 17.3.58 à la Mauresse à Strasbourg de 20 h.45 à 22 h. 15.

ORDRE DU JOUR

1. Assemblée Générale de l'Amica le : 4 mai 1958 à FRIBOURG en Brisgau (Allemagne), la rencontre à REMIREMONT étant annulée.
2. Sortie de printemps en Allemagne : 4 mai 1958. Invitation amicale de Monsieur le Général JACQUOT (voir précisions en fin du bulletin)
3. Dîner-débat sur le Sahara : 19 avril 1958 à STRASBOURG (Restaurant du Palais des Fêtes).
4. Divers.

Etaient présents : B. NETZ (Président); SCHMITT (Secrétaire), HESS (Trésorier), THONY (Vosges), CHILLES et BORD (Bas-Rhin), MEYER et SCHUH (Haut-Rhin).

Excusés : ANCEL, BOCKEL, NEFF.

=====

" H. R. "

=====

COMPTE-RENDU

de l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 8 MARS 1958

C'est la coquette ville de THANN qui, cette année, a été retenue comme lieu de réunion des adhérents de la section du Haut-Rhin.

Malgré le mauvais état des routes et malgré les difficultés de communications quelques fervents ont tenu à se regrouper autour de leur président, le Commandant MEYER.

Donc ce samedi-là, 8 mars 1958, se retrouvent à 19 heures à l'Hôtel du Parc, dans une ambiance atmosphère et autour d'une table accueillante, les membres dont les noms suivent :

- Commandant MEYER - LUTRINGER - LIBOLD - ERNST - GROTZINGER - GRIMI -  
- MARTIN - HARTMANN Philippe - FISCHER et VENTURELLI.

Se sont fait excuser :

- BITSCHENE - ILTIS - ILROTEL et SCHUH, ce dernier a dû à la dernière minute renoncer au déplacement du fait des dangers de circulation.

Après un démocratique repas, pris en commun, le Président déclare à 20 h.30, ouverte l'Assemblée Générale annuelle de 1958.

Rappelant qu'il y a exactement 10 ans, les anciens de la B.A.L. s'étaient réunis dans cette charmante cité, il exprime sa satisfaction aux camarades thannois LUTRINGER, ERNST et HARTMANN d'avoir bien voulu accepter d'organiser cette soirée.

...

...

Il remercie le camarade SCHUH, malheureusement absent pour les raisons déjà exposées, de l'intérêt que celui-ci continue à porter à la vie de la section en sa qualité de représentant du C.C. Ensuite il félicite LIBOLD pour la bonne gestion des finances de la Section.

Puis le Président adresse une pensée émue à nos morts et évoque le souvenir de notre défunt camarade VERDUZZO Attilio. L'Assemblée observe une minute de silence en mémoire de cet ancien membre.

Prenant la parole, le secrétaire GROTZINGER, que des circonstances d'ordre familial n'ont pas empêché à être des nôtres, donne lecture du P.V. de la dernière Assemblée Générale qui est adopté à l'unanimité. Dans son rapport moral il retrace l'activité de la section au cours de l'année écoulée. En dehors de la mémorable et belle journée du 29 juin 1957, où, sur invitation du Général JACQUOT, près de 200 anciens de la B.A.L. se sont retrouvés à BADEN-OOS, aucun fait marquant n'est à signaler.

L'effectif de la section du Haut-Rhin va décroissant. De 120 que nous étions il y a quelques années, nous ne sommes à l'heure actuelle plus que 56 auxquels s'ajoutent 14 familles de nos morts. Il faut en incriminer la raison à un état d'apathisme chronique et au désintéressement le plus complet de la majorité de nos anciens frères d'armes. Mais les rares convaincus que nous sommes, conclut-il, n'en restons pas moins unis comme dans les bons vieux temps de la Brigade Indépendante.

A son tour LIBOLD prend la parole pour analyser sa gestion financière. Les opérations comptables font apparaître à la fin de l'année écoulée un solde créditeur. L'Assemblée approuve ses comptes et lui donne décharge.

Unaniment, les membres présents sont d'accord pour reconduire les mandats des membres sortants du Bureau, à savoir :

- LUTRINGER - ERNST et MARTIN. -

D'autre part, elle désigne GRIMM pour faire partie du bureau de la section en remplacement de SCHUH qui siège au sein du C.C.

Elle demande le renouvellement du mandat de SCHUH en tant que délégué au C.C.

L'organisation de l'Assemblée Générale de l'Amicale est cette année à l'initiative de la section du Bas-Rhin.

ERNST, estimant que la B.A.L. était une unité de chasseurs, la possibilité devrait être envisagée de l'affilier à la Fédération Nationale des Anciens Chasseurs. Le Président pense que la suggestion mérite d'être retenue, mais que la décision appartient en dernier ressort au C.C.

Le Président exprime le souhait que la prochaine réunion de l'Assemblée ait lieu à GUEBWILLER. La proposition reçoit l'assentiment général.

...

...

N° 88 - I - 58 Suite P.

Pour clôturer les "divers" LUTRINGER tient en quelques mots à remercier le Président MEYER pour la tâche qu'il accomplit à la satisfaction de tous et, pour le maintien de l'esprit "Brigade". Dans une dernière intervention ERNST invite, au nom des thannois et en son nom personnel, les membres présents à déguster le "pot de l'amitié" au Restaurant de la Cathédrale, tenu par Mme BOCKEL, mère de notre camarade le Docteur BOCKEL, interne aux hôpitaux Civils de STRASBOURG.

La séance est levée à 23 heures.

Le Secrétaire par intérim  
Robert VENTURELLI

-----  
COMpte-RENDU MORAL DU SECRÉTAIRE  
-----

Permettez-moi d'abord de vous dire combien je suis heureux de me trouver parmi vous au cours de cette Assemblée Générale de la Section, quelques jours avant mon départ pour ST-BREVIN d'où, croyez-moi, je n'oublie pas l'Amicale; le bulletin de liaison est sans doute la publication que je lis avec le plus d'avidité et de plaisir...

Il est de tradition de rédiger un rapport moral sur la vie de la Section. Je serai bref : les activités, vous les connaissez, puisqu'elles sont ce que vous faites.

J'en profite tout de suite pour adresser nos remerciements à notre ami VENTURELLI qui a bien voulu se charger du travail de secrétariat durant mon absence : son dévouement mérite bien qu'on le cite.

La Section du Haut-Rhin compte actuellement 56 membres, soit un de moins qu'en 1957 par suite de mutation. Hélas ! nos membres sont très dispersés dans le département, voir même ailleurs; c'est ce qui explique que nos rencontres groupent peu de monde. - Mais notre activité continue : les réunions du bureau, les lettres échangées (plus de 150), les contacts avec d'autres sections, n'ont pour but que de venir en aide à ceux de nos camarades qui en ont besoin et de représenter l'Amicale là, où doit être sa place.

Au cours de 1957, il faut signaler particulièrement la sortie à BADEN-OOS qui a été une réussite grâce à notre ancien chef le Général JACQUOT, et où notre Section a été bien représentée.

Cette sortie a montré que désormais il faudra réaliser une entente plus étroite entre les différentes sections de l'Amicale, et en particulier avec celle du Bas-Rhin, décision prise lors de la réunion du 6.11.57.

Au cours de cette même réunion, la section du Haut-Rhin, comme par le passé, a renouvelé son geste de gratitude à l'égard de la commune de Froideconche en adressant un mandat à Mademoiselle LAMBOLEY pour l'entretien du cimetière de nos camarades. Plusieurs secours importants ont été attribués à des malheureux.

...

...

N° 88 - I - 58 - SUITE Q

Nous avons hélas ! à déplorer le décès de plusieurs Anciens : en particulier THOMAS Georges; notre ami VERDUZZO, ancien membre du Comité du Haut-Rhin, dont les obsèques ont eu lieu à SOULTZ le 28 janvier dernier (notre Président a représenté la Section); puis Monsieur le Maire WUEST de GERSTHEIM et Louis MOSER (ancien Vice-Président de la Section du Bas-Rhin), tous deux du Bas-Rhin, mais à l'occasion desquels la Section du Haut-Rhin tient à renouveler sa sympathie à l'égard de sa section voisine... Enfin de trop nombreux camarades ont été éprouvés dans leurs familles.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter que durant 1958, la Section du Haut-Rhin continue comme par le passé, que nous essayons de soulager de notre mieux le lourd travail de notre Président pour la rédaction de notre Bulletin, et que nous nous retrouvions tous en bonne santé, et foi dans l'avenir de l'Amicale, en 1959

Joseph GROTZINGER

-----

CE QU'ONT PUBLIE LES JOURNAUX DU HAUT-RHIN (Extraits)

AMICALE DES ANCIENS DE LA BRIGADE ALSACE-LORRAINE  
ASSEMBLEE GENERALE 1958

... Les Salons de l'Hôtel du Parc offrirent aux assistants un refuge doux et agréable, car la neige était tombée dru ce soir du 8 mars 1958. Un appétitif réchauffa allègrement les vieux compagnons de la Libération retournés des maquis de Dordogne et du Gers, voire de Suisse, vers leur petite patrie, dans les rangs de la Ière Armée Française, poursuivant, pour la plupart, la guerre jusqu'au coeur de l'Allemagne, où aujourd'hui encore un des leurs, le Général JACQUOT représente dignement la France.

Après un excellent repas, les compte-rendus administratifs et financiers ouïs, ce fut d'un élan unanime que les Anciens approuvèrent la gestion de leur Comité, dont les membres furent réélus ainsi : Président ; Paul MEYER de GUEBWILLER, Vice-Président : Dr. OFFENSTEIN de DANNEMARIE, Secrétaire : J. GROTZINGER, Trésorier : J. LIBOLD de KINGERSHEIM, assesseurs : PFOHL de COLMAR, LINDER de WOLSCHWILLER, MARTIN de WALHEIM, LUTRINGER, HARTMANN et ERNST de THANN, BITCHENE de SAINT-LOUIS, GRIMM de GUEBWILLER remplaçant Attilio VERDUZZO de SOULTZ récemment décédé. SCHUH de STE-MARIE-AUX-MINES fut délégué au Comité de Direction à STRASBOURG où se trouve le siège national de l'Amicale.

... Il fut ensuite décidé de tenir l'Assemblée Générale en 1959 à GUEBWILLER où l'on espère rencontrer de très nombreux participants puisque la section haut-rhinoise de cette sympathique Amicale compte de nombreux membres répartis à travers ce département auquel sont attachés des noms de batailles : COURTELEVENT, BALLERSDORF, DANNEMARIE, MULHOUSE, SELESTAT.

+++++

" B. R. "

=====

Chers Camarades,

Ce serait manquer à mes devoirs de ne pas vous faire un petit compte-rendu de ce que furent

- notre dîner du 1er février
- notre soirée du 15 février avec le Comité d'Entente.

Cependant, je ne voudrais pas abuser de votre temps (pris sur votre repos ou sur vos activités professionnelles) pour vous imposer la lecture d'un compte-rendu ... qui vous laissera des regrets !

D'emblée je dirai que nos deux soirées furent une réussite à tous les points de vue.

Ceux qui y ont assisté ont pu constater avec quel soin ces réunions avaient été organisées et combien elles s'inspiraient de l'esprit "Brigade".

Le repas avec jambon en croûte (ou jambon dans une croûte! ...) a tenu ses promesses. Si mes renseignements sont exacts, il paraîtrait qu'il en restait encore quelques tranches à l'aube, après le départ des derniers "survivants". Qu'il me soit permis de remercier le restaurateur M. GLETTY, qui a fourni un gros effort pour satisfaire même les plus affamés. J'adresse également mes remerciements les meilleurs à ceux de nos camarades qui ont offert si généreusement lots et dons pour doter notre tombola, dont le succès a dépassé les prévisions les plus osées. Même les pompiers de Strasbourg ont droit à notre reconnaissance, puisque nous avons profité de leur bal et de leurs attractions, en passagers clandestins il est vrai.

Les quelques 45 membres qui s'étaient retrouvés au dîner de la Section ont promis de se réunir à nouveau l'année prochaine. Ils émettent cependant le vœu que les bonnes intentions manifestées par nos camarades des sections voisines de la Moselle, des Vosges et du Haut-Rhin, deviennent des réalités et qu'ils prennent part effectivement à nos manifestations.

-----

Quant à la soirée du 15 février organisée avec le Comité d'Entente, il n'y a qu'un seul regret à exprimer : c'est que les Anciens de la B.A.L. n'y soient venus plus nombreux, car ils ont manqué une soirée excellente tant par son ambiance, que par la qualité des attractions présentées.

-----

le Secrétaire  
J. CHILLES

#### COTISATIONS 1958

Le Comité remercie vivement les Anciens qui ont répondu à son appel en réglant leur cotisation pour l'année 1958.

Il y a malheureusement à l'heure actuelle encore de nombreux camarades qui ne se sont pas manifestés. Indifférence ou oubli ? Il serait cependant vivement souhaitable qu'ils se rappellent leur devoir d'Ancien et règlent leur cotisation dans les meilleurs délais !

Je précise que le montant de la cotisation fixé à 200,- Frs. est payable à : Amicale des Anciens de la B.A.L. - Section du Bas-Rhin  
7, Rue du Vieux Marché-aux-Poissons - La Mauresse - STRASBOURG -  
CCP STRASBOURG N° 641.30

Le Secrétaire  
J. CHILLES

-----

DÎNER-DÉBAT DU 19 AVRIL 1958

Dîner organisé par le Comité Central et la Section du Bas-Rhin le 19 avril 1958 à 19 h.30, au Restaurant "Palais des Fêtes" (prix par participant : 800.- frs. vin et service compris).

Le dîner sera suivi d'un exposé et de la projection d'un film, à la suite de quoi une discussion pourra s'ouvrir. L'invité de l'Amicale, pour cet exposé, est M. MICHEL, Secrétaire Général du Bureau Industriel Africain, un des techniciens les plus avertis des problèmes posés par l'exploitation des ressources du Sahara.

Vous pouvez emmener votre épouse et un ami s'intéressant au problème posé.

Adressez le renseignement ci-dessous au  
M. Georges SCHMITT - 4, Faubourg de Saverne - STRASBOURG  
Secrétaire Général de l'Amicale

Je soussigné (majuscules) ..... participerai au

Dîner-débat sur le Sahara le 19 avril 1958 avec ..... personnes

à ..... le .....

Signature :